

Politique : « La parité est un mouvement irréversible »

Composé de 17 hommes et 17 femmes, le nouveau gouvernement nommé en mai dernier est un peu l'arbre qui cache la forêt. Car même si la parité progresse en politique, les chiffres ne sont pas très élogieux : en Isère par exemple, seulement 38,6% des élus municipaux et 16,3% des maires sont des femmes. « La parité avance en politique, mais trop lentement. Heureusement qu'il y a la loi de 2000 qui a permis d'instituer des obligations en la matière, sans quoi nous n'aurions pas progressé du tout. La parité existe dans tous les scrutins de liste : municipales, régionales et européennes. Elle est moins évidente et moins facile à mettre en place sur les cantonales et les législatives, mais c'est lié au mode de scrutin qui est uninominal. Il y a aussi une habitude de cumul de mandats dans le temps », assure Brigitte PÉRILLIÉ, conseillère générale et présidente de l'Association des femmes élues de l'Isère (AFEI).

Créée en 1945, d'abord sous le nom d'Association des conseillères municipales, lorsque les femmes ont obtenu le droit de vote et d'être éligibles, l'AFEI a pour but de défendre et promouvoir la place et l'image des femmes élues de l'Isère. Avec comme objectif de faciliter leur mission en leur apportant par l'information

et les échanges d'expériences, les moyens de participer activement aux décisions politiques. Elle œuvre également pour le rééquilibrage de la présence des femmes et leur évolution dans la vie publique et politique, à tous les niveaux de responsabilités. L'AFEI organise régulièrement des journées d'information en direction des élus (ouvertes aussi aux hommes) sur des thématiques variées qui concernent la gestion municipale. L'an dernier, l'AFEI et le réseau national Elles aussi ont organisé la Marianne de la parité, afin de valoriser les collectivités (communes ou intercommunalités) qui appliquaient la parité dans leurs listes, dans leurs exécutifs, mais aussi dans la répartition des responsabilités. Cet automne, c'est une action sur la valorisation des acquis de l'expérience qui va être lancée. « S'engager pour six ans dans un mandat électif local, ce n'est pas du temps perdu. Cette démarche va favoriser les sorties de mandat vers d'autres professions et permettre l'entrée de nouveaux élu(e)s avec une perspective de valorisation du temps passé auprès de leur collectivité », explique Brigitte PÉRILLIÉ.

Alors que les prochaines échéances électorales de 2014 se rapprochent, l'AFEI reste mobilisée. « Je ne suis pas inquiète, parce

que la réforme territoriale qui a été votée pendant le mandat précédent, avec notamment la création des conseillers territoriaux, est abandonnée. Aujourd'hui, les parlementaires travaillent sur un autre projet de loi. Nous allons veiller à ce qu'il intègre bien cette notion de parité. Je pense qu'on ne peut pas faire moins bien que ce qui avait été fait précédemment. La parité hommes-femmes est un mouvement irréversible parce qu'il correspond à cette idée d'égalité qui fonde notre République. Aujourd'hui, il n'y a rien, objectivement, qui peut entraver la participation des femmes à la vie politique, hormis de vieilles habitudes ».



Brigitte Périllié, conseillère générale et présidente de l'Association des femmes élues de l'Isère.

Chiffres clés en Isère

- 1 sénatrice sur 5 sénateurs
- 3 députées sur 10 députés
- 10 conseillères générales sur 58
- 87 maires sur 533 (16,3%)
- 743 adjointes (35%)
- 3281 conseillères municipales (38,6%)